



**CONSEIL D'ÉTAT – SECTION DU CONTENTIEUX**

**QUESTION PRIORITAIRE DE  
CONSTITUTIONNALITÉ**

**Pour :**

L'association Regards Citoyens, association régie par la loi du 1er juillet 1901 et déclarée le 9 juin 2010 à la préfecture du Rhône (déclaration publiée au Journal Officiel de la République française n° 20100026 du 26 juin 2010), dont le siège social est domicilié chez Julien Rabier, Bâtiment A2, 17 rue Corneille à Toulouse (31100).

**À l'appui de la requête n° 403.916**